ID: 038-213800535-20230316-DB230316_025-DE

Publié le 22/03/2023



Bourgoin-Jallieu

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

FONCIER - URBANISME

DB230316025

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à vingt heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le neuf mars, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE: Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents: 30

Votants: 32

Absents: Anissa DAOUI, Aurélia MASSON, Jean-Claude PARDAL.

Excusés, ayant donné pouvoir :

- Océane ROULOT, pouvoir à Dorian MAILLET;
- Nathalie JACQUEMOND, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT.

<u>Secrétaire de séance</u>: Dorian MAILLET est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur: Marguerite BACCAM

25 : CESSION PARTIELLE DE LA PARCELLE AN 406 POUR LA REALISATION D'UNE MAISON DE SANTE – QUARTIER DE CHAMPARET

Afin de répondre aux besoins en professionnels de santé identifiés sur le quartier de Champaret, la Ville de Bourgoin-Jallieu développe un projet de maison de santé pluridisciplinaire sur un terrain lui appartenant. Ainsi la commune s'est rapprochée d'un investisseur privé pour faire aboutir ce projet.

Le terrain identifié est situé au 36, boulevard de Champaret à Bourgoin-Jallieu sur la parcelle cadastrée AN 406, d'une surface totale de 1 012 m². Il supporte une ancienne maison désaffectée.

Le projet prévoit la cession d'une surface de 971 m² avant document d'arpentage de la parcelle AN 406 (Cf. plan en annexe 1) pour permettre la construction d'une maison de santé sur 3 niveaux (660 m² de surface de plancher) qui pourrait accueillir une dizaine de professionnels de santé (médecins généralistes, spécialistes, infirmiers, ...). Le bâtiment d'architecture contemporaine sera implanté en bordure du boulevard, avec à l'arrière du bâtiment, du stationnement et des espaces verts (Cf. plan en annexe 2). La maison existante sera démolie par le porteur de projet.

Un permis de construire a été déposé et est actuellement en cours d'instruction.

Envoyé en préfecture le 21/03/2023

Reçu en préfecture le 21/03/2023

Publié le 22/03/2023



Des discussions ont été engagées avec l'investisseur, la société LVM MSP Champaret sur le prix de cession du terrain. Afin de favoriser la sortie opérationnelle de ce projet, les deux parties se sont entendues sur un prix de cession du terrain à 140 000 €, hors frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur.

Il est proposé au Conseil Municipal d'/de:

- Approuver la cession d'un terrain avec maison appartenant à la Commune à la société LVM MSP Champaret, d'une surface de 971 m² issue de la parcelle AN 406, au prix de 140 000 € net.
- Accepter le principe de la prise en charge des frais d'acte et de géomètre par le futur acquéreur.
- **Autoriser** le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière à signer tous les actes et à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- Prendre acte que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

Le conseil municipal, Après avoir entendu l'exposé ci-dessus, Après en avoir délibéré, Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le jeudi 16 mars 2023.

Le Maire

Le secrétaire de séance